

[Une aide financière pour alléger les frais de transport des étudiants !](#)

Rentrée scolaire 2019/2020

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire.

A retenir :

Pour disposer de votre carte de transport dès la rentrée scolaire, déposez votre dossier dans votre mairie avant le 12 juillet. Si ce n'est pas possible, votre dossier sera traité à la rentrée mais sera retardé à cause du nombre de demandes à cette période.

Les cartes concernées :

- **Carte Imagine R**

Les cartes Imagine R scolaire et étudiant ouvrent les portes de tous les transports en commun d'Ile-de-France des départements suivants : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
(hors navettes Orlyval et TGV)

Pour le renouvellement de votre carte Imagine'R, les dossiers sont envoyés directement au domicile. Pour bénéficier de la subvention, ne pas renvoyer votre dossier à IMAGINE'R, il est à déposer dans votre mairie !

- **Carte scolaire bus lignes régulières**

Cette carte ne permet qu'un aller-retour par jour sur des lignes de bus préalablement choisies (les lignes SNCF, RER et RATP ne peuvent pas être utilisées).

- **Carte Scol'R**

Cette carte permet d'emprunter les circuits spéciaux mis en place en l'absence de lignes régulières de bus. Ils sont organisés par le Département de Seine-et-Marne.

Toutes les informations et démarches à suivre ici :

[depliant_2019-2020.pdf](#) 375.62 Ko

Service scolaire KEOLIS-CIF
Téléphone : 01 60 03 63 59

Vignette

[Démarches administratives](#)

[Jeunesse](#)

[Scolarité](#)

Publié le 03/07/2019